Quatrième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination

15 décembre 2011
Français
Original: anglais

Document final de la quatrième Conférence d'examen

Genève, 14-25 novembre 2011

Première partie

Rapport de la quatrième Conférence d'examen

Merci de recycler

Table des matières

Première partie
Rapport de la quatrième Conférence d'examen

		Paragraphes	*Page*
I.	Introduction	1−8	3
II.	Organisation de la quatrième Conférence d'examen	9−24	4
III.	Travaux de la quatrième Conférence d'examen	25−30	6
IV.	Décisions et recommandations de la quatrième Conférence d'examen	31−33	7

I. Introduction

1. La première Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination est convenue, entre autres, «que les futures conférences d'examen devraient se tenir plus fréquemment, la tenue d'une conférence d'examen tous les cinq ans devant être envisagée» (CCW/CONF.I/16, première partie, annexe C, Déclaration finale, examen de l'article 8).

2. La deuxième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention est convenue, entre autres, que les futures conférences d'examen devraient continuer à se tenir régulièrement. À ce sujet, la Conférence d'examen a décidé, eu égard à l'alinéa *c* du paragraphe 3 de l'article 8 de la Convention, «de convoquer une nouvelle conférence d'examen cinq ans après l'entrée en vigueur des modifications adoptées à la deuxième Conférence, et en tout état de cause au plus tard en 2006, les réunions préparatoires devant commencer dès 2005, s'il y a lieu» (CCW/CONF.II/2, deuxième partie, Déclaration finale, examen de l'article 8).

3. Lors de leur troisième Conférence d'examen, les Hautes Parties contractantes ont rappelé «[…] ce dont elles [étaient] convenues à la deuxième Conférence d'examen, en 2001, dans le cadre de l'examen de l'article 8.» (CCW/CONF.III/11, deuxième partie, Déclaration finale, examen de l'article 8).

4. Suivant la décision de la troisième Conférence d'examen, la Réunion de 2009 des Hautes Parties contractantes à la Convention a décidé, comme indiqué au paragraphe 38 du document CCW/MSP/2009/5, que «la quatrième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention se tiendrait en 2011. Elle a aussi décidé que le Président désigné de la Réunion de 2010 entreprendrait au cours de l'intersession des consultations sur les préparatifs de la quatrième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention et qu'il ferait rapport à la réunion suivante des Hautes Parties contractantes.».

5. À sa soixante-cinquième session, l'Assemblée générale des Nations Unies a noté avec satisfaction «la décision de la Réunion de 2009 des Hautes Parties contractantes à la Convention de tenir en 2011 la quatrième Conférence d'examen des Hautes Parties contractantes à la Convention et de charger le Président désigné de la Réunion de 2010 des Hautes Parties contractantes à la Convention de procéder à des consultations au cours de l'intersession sur les préparatifs de la quatrième Conférence d'examen» (A/RES/65/89, par. 7).

6. Comme indiqué au paragraphe 36 du document CCW/MSP/2010/5, la Réunion de 2010 des Hautes Parties contractantes à la Convention a décidé de convoquer la quatrième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention du 14 au 25 novembre 2011, à Genève.

7. Comme indiqué au paragraphe 35 du document CCW/MSP/2010/5, la Réunion de 2010 des Hautes Parties contractantes à la Convention a décidé ce qui suit:

> «Le Groupe d'experts gouvernementaux se réunira du 21 au 25 février, du 28 mars au 1er avril et du 22 au 26 août 2011.
>
> Le Groupe d'experts gouvernementaux mènera des travaux préparatoires en vue de la quatrième Conférence d'examen sous la responsabilité générale du Président désigné.

Le Groupe d'experts gouvernementaux continuera de négocier, en s'appuyant sur le document soumis par le Président[1] portant sur un projet de protocole relatif aux armes à sous-munitions et en tenant compte d'autres propositions antérieures, présentes et futures émanant des délégations visant à formuler une recommandation pour examen par la quatrième Conférence d'examen, pour traiter d'urgence la question de l'impact humanitaire des armes à sous-munitions tout en assurant un équilibre entre les considérations militaires et les considérations humanitaires. Les travaux du Groupe seront appuyés par des experts des questions sur lesquelles portent les négociations.

Le Groupe d'experts gouvernementaux fera rapport à la quatrième Conférence d'examen.».

8. Comme indiqué au paragraphe 17 du document CCW/GGE/2011-I/4, le Groupe d'experts gouvernementaux a décidé de recommander à la quatrième Conférence d'examen d'adopter l'ordre du jour provisoire de la quatrième Conférence d'examen, publié sous la cote CCW/GGE/2010-II/INF.1, et le projet de règlement intérieur de la quatrième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, publié sous la cote CCW/GGE/2011-I/3.

II. Organisation de la quatrième Conférence d'examen

9. La quatrième Conférence d'examen s'est tenue à Genève, du 14 au 25 novembre 2011.

10. La Conférence a été ouverte le 14 novembre 2011 par le Directeur du Service de Genève du Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, M. Jarmo Sareva.

11. À sa 1re séance plénière, le 14 novembre 2011, la Conférence a confirmé la désignation de l'Ambassadeur de Bulgarie, M. Gancho Ganev, comme Président de la quatrième Conférence d'examen.

12. À la même séance plénière, la Conférence a adopté son ordre du jour, tel qu'il avait été recommandé par le Groupe d'experts gouvernementaux (CCW/CONF.IV/1).

13. À la même séance plénière, la Conférence a adopté son règlement intérieur, tel qu'il avait été recommandé par le Groupe d'experts gouvernementaux (CCW/CONF.IV/2).

14. À la même séance plénière, la Conférence a confirmé la nomination de M. Bantan Nugroho, Chef de l'Unité d'appui à l'application de la Convention, au poste de secrétaire général de la Conférence.

15. À la même séance plénière, la Conférence a adopté le programme de travail (CCW/CONF.IV/3) et décidé de répartir comme suit les travaux entre les deux Grandes Commissions:

- Grande Commission I: Examen de la portée et du fonctionnement de la Convention et des Protocoles y annexés; examen de toute proposition concernant la Convention et les Protocoles existants; établissement et examen du ou des documents finals;
- Grande Commission II: Examen de propositions concernant des protocoles additionnels à la Convention.

[1] Document: CCW/GGE/2010-II/WP.2.

16. À la même séance plénière, conformément à son règlement intérieur, la Conférence a élu Vice-Présidents les représentants des Hautes Parties contractantes dont le nom suit: Australie, Bélarus, Chine, Cuba, Équateur, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Lituanie, Sri Lanka et Suisse.

17. À la même séance plénière, la Conférence a élu les Présidents et les Vice-Présidents de la Commission de vérification des pouvoirs, des deux Grandes Commissions et du Comité de rédaction, comme suit:

Comités		
Commission de vérification des pouvoirs:	Présidente	M[me] Tamar Rahamimoff-Honig (Israël)
	Vice-Président	M. Amandeep Singh Gill (Inde)
Grande Commission I:	Président	M. Jesus S. Domingo (Philippines)
	Vice-Président	M. Robert Jackson (Irlande)
Grande Commission II:	Président	M. Éric Danon (France)
	Vice-Président	M. Arturas Gailiunas (Lituanie)
Comité de rédaction:	Président	M. Fedor Rosocha (Slovaquie)
	Vice-Président	M. Shen Jian (Chine)

18. En outre, sur proposition du Président, la Conférence a nommé membres de la Commission de vérification des pouvoirs les représentants de trois Hautes Parties contractantes, l'Allemagne, Cuba et la Roumanie.

19. À la même séance plénière, la Conférence a reçu du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies un message dont lecture a été donnée par le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève et Secrétaire général de la Conférence du désarmement, M. Kassym-Jomart Tokayev. Le Président de la quatrième Conférence d'examen, l'Ambassadeur de Bulgarie, M. Gancho Ganev, a ensuite présenté à la Conférence le rapport du Groupe d'experts gouvernementaux[2], pour examen par la Grande Commission II.

20. Les Hautes Parties contractantes dont le nom suit ont participé aux travaux de la Conférence: Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guatemala, Guinée-Bissau, Honduras, Inde, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Lesotho, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Madagascar, Mali, Malte, Maroc, Mexique, Mongolie, Monténégro, Nicaragua, Niger, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Sénégal, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du).

[2] CCW/GGE/2011-III/3.

21. Les États signataires dont le nom suit ont également participé aux travaux de la Conférence: Afghanistan, Égypte, Nigéria, Soudan et Viet Nam.

22. Les États dont le nom suit, qui ne sont pas parties à la Convention, ont participé à la Conférence en qualité d'observateurs: Algérie, Angola, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Burundi, Congo, Éthiopie, Ghana, Guinée, Haïti, Indonésie, Iraq, Kirghizistan, Koweït, Liban, Libye, Malaisie, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo, Singapour et Thaïlande.

23. Les représentants du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Bureau des affaires de désarmement, de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), du Service de l'action antimines de l'ONU, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, ainsi que de l'Union européenne, du Centre international de déminage humanitaire de Genève (CIDHG) et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont participé aux travaux de la Conférence.

24. Les représentants des organisations dont le nom suit ont également participé aux travaux de la Conférence: Austrian Network to Ban Landmines and Cluster Munitions (ANBLC), article 36, Coalition contre les armes à sous-munitions (Action on Armed Violence, Ban Advocate, Handicap International, Human Rights Watch, Italian Campaign Against Landmines, IKV Pax Christi, Norwegian People's Aid) et Marist International Solidarity Foundation (FMSI).

III. Travaux de la quatrième Conférence d'examen

25. La Conférence a tenu six séances plénières sous la présidence de l'Ambassadeur de Bulgarie, M. Gancho Ganev.

26. Les 14 et 15 novembre 2011, la Conférence a procédé à un échange de vues général. Les représentants des États dont le nom suit ont participé à cet échange: Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Bélarus, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Cuba, Danemark, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Ghana, Grèce, Guatemala, Inde, Irlande, Israël, Japon, Lituanie, Malaisie, Mali, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République de Corée, République démocratique populaire lao, Roumanie, Saint-Siège, Slovénie, Suisse, Togo, Turquie et Ukraine. Les représentants du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (au nom d'un certain nombre d'institutions et d'organisations participant à l'action humanitaire), du Service de l'action antimines de l'ONU, du CICR, du CIDHG, de Ban Advocates et de la Coalition contre les armes à sous-munitions ont eux aussi pris part à l'échange de vues général.

27. La Grande Commission I s'est réunie du 16 au 23 novembre 2011. Le Président de la Commission, M. Jesus S. Domingo, a présenté le rapport de la Commission à la Conférence lors de la séance plénière que celle-ci a tenue le 24 novembre 2011 (rapport publié sous la cote CCW/CONF.IV/MC.I/3).

28. La Grande Commission II s'est réunie du 15 au 23 novembre 2011. Le Président de la Commission, l'Ambassadeur de France, M. Éric Danon, a présenté le rapport de la Commission à la Conférence lors de la séance plénière que celle-ci a tenue le 24 novembre 2011 (rapport publié sous la cote CCW/CONF.IV/MC.II/3).

29. La Commission de vérification des pouvoirs a tenu trois séances les 15, 18 et 23 novembre 2011. La Présidente de la Commission, M^{me} Tamar Rahamimoff-Honig (Israël), a présenté le rapport de la Commission à la Conférence lors de la séance plénière

que celle-ci a tenue le 24 novembre 2011. À sa dernière séance plénière, le 25 novembre 2011, la Conférence a approuvé le rapport de la Commission et a adopté le projet de résolution figurant dans le document CCW/CONF.IV/CC/1/Rev.1.

30. Le Comité de rédaction s'est réuni les 24 et 25 novembre 2011. Le Président du Comité, l'Ambassadeur de Slovaquie, M. Fedor Rosocha, a présenté le rapport du Comité à la Conférence lors de la dernière séance plénière que celle-ci a tenue le 25 novembre 2011 (rapport publié sous la cote CCW/CONF.IV/DC/1).

IV. Décisions et recommandations de la quatrième Conférence d'examen

31. À la dernière séance plénière qu'elle a tenue le 25 novembre 2011, la Conférence a adopté sa déclaration finale, reproduite dans la deuxième partie du Document final de la Conférence, de même que les coûts estimatifs de la Réunion de 2012 des Hautes Parties contractantes à la Convention, présentés dans le document CCW/CONF.IV/L.2, et ceux de la Réunion de 2012 du Groupe d'experts gouvernementaux, présentés dans le document CCW/CONF.IV/L.3.

32. À la même séance plénière, la Conférence a décidé de désigner M. Jesus S. Domingo (Philippines) Président de la Réunion des Hautes Parties contractantes prévue en 2012.

33. À sa dernière séance plénière, la Conférence a adopté son Document final, contenu dans les documents CCW/CONF.IV/CRP.2 et CCW/CONF.IV/L.1/Rev.2, auquel des modifications ont été apportées oralement. Le Document final est publié sous les cotes CCW/CONF.IV/4 et CCW/CONF.IV/4/Add.1.

Annexe I

Ordre du jour de la quatrième Conférence d'examen

(Tel qu'il a été adopté lors de la première séance plénière, le 14 novembre 2011.)

1. Ouverture de la quatrième Conférence d'examen.
2. Confirmation de la désignation du Président.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du règlement intérieur.
5. Confirmation de la nomination du Secrétaire général de la Conférence.
6. Organisation des travaux, y compris ceux des organes subsidiaires de la Conférence.
7. Élection des vice-présidents de la Conférence d'examen, ainsi que des présidents et vice-présidents des grandes commissions, du Comité de rédaction et de la Commission de vérification des pouvoirs.
8. Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs.
9. Présentation du rapport du Groupe d'experts gouvernementaux[3].
10. Échange de vues général.
11. Examen de la portée et du fonctionnement de la Convention et des Protocoles y annexés.
12. Examen de toute proposition concernant la Convention et les Protocoles existants.
13. Examen de propositions concernant des protocoles additionnels à la Convention.
14. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
15. Rapports des grandes commissions.
16. Rapport du Comité de rédaction.
17. Questions diverses.
18. Examen et adoption des documents finals.

[3] Faisant fonction de Comité préparatoire.

Annexe II

Hautes Parties contractantes à la Convention et aux Protocoles y annexés (y compris celles qui ont notifié leur consentement à être liées par les Protocoles ci-après)[4]

Hautes Parties contractantes	*Convention* (114)	*Article 1er modifié*[5] (75)	*Protocole I*[6] (110)	*Protocole II*[7] (91)	*Protocol II modifié*[8] (97)	*Protocole III*[9] (106)	*Protocole IV*[10] (100)	*Protocole V*[11] (76)
Afrique du Sud	✓		✓	✓	✓	✓	✓	
Albanie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Allemagne	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Antigua-et-Barbuda	✓		✓			✓	✓	
Arabie saoudite	✓		✓			✓	✓	✓
Argentine	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Australie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Autriche	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bangladesh	✓		✓	✓	✓	✓	✓	
Bélarus	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Belgique	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bénin	✓		✓			✓		
Bolivie (État plurinational de)	✓		✓	✓	✓	✓	✓	
Bosnie-Herzégovine	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Brésil	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bulgarie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Burkina Faso	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	

[4] Au 23 novembre 2011.

[5] À l'effet d'étendre le champ d'application de la Convention à tous les conflits armés, y compris ceux qui ne revêtent pas un caractère international.

[6] Protocole relatif aux éclats non localisables.

[7] Protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs.

[8] Protocole sur l'interdiction ou l a limitation de l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996.

[9] Protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des armes incendiaires.

[10] Protocole relatif aux armes à laser aveuglantes.

[11] Protocole relatif aux restes explosifs de guerre.

Hautes Parties contractantes	*Convention* (114)	*Article 1er modifié*[5] (75)	*Protocole I*[6] (110)	*Protocole II*[7] (91)	*Protocol II modifié*[8] (97)	*Protocole III*[9] (106)	*Protocole IV*[10] (100)	*Protocole V*[11] (76)
Cambodge	✓		✓	✓	✓	✓	✓	
Cameroun	✓				✓		✓	✓
Canada	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Cap-Vert	✓		✓	✓	✓	✓	✓	
Chili	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Chine	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Chypre	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Colombie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Costa Rica	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Croatie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Cuba	✓	✓	✓	✓		✓		
Danemark	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Djibouti	✓		✓	✓		✓		
El Salvador	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Émirats arabes unis	✓		✓			✓		✓
Équateur	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Espagne	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Estonie	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓
États-Unis d'Amérique	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ex-République yougoslave de Macédoine	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Fédération de Russie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Finlande	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
France	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Gabon	✓		✓		✓	✓	✓	✓
Géorgie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Grèce	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Guatemala	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Guinée-Bissau	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Hautes Parties contractantes	*Convention* (114)	*Article 1er modifié*[5] (75)	*Protocole I*[6] (110)	*Protocole II*[7] (91)	*Protocol II modifié*[8] (97)	*Protocole III*[9] (106)	*Protocole IV*[10] (100)	*Protocole V*[11] (76)
Honduras	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Hongrie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Inde	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Irlande	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Islande	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Israël	✓		✓	✓	✓		✓	
Italie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Jamaïque	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Japon	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Jordanie	✓		✓		✓	✓		
Kazakhstan	✓		✓			✓	✓	
Lesotho	✓		✓	✓		✓		
Lettonie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Libéria	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Liechtenstein	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lituanie	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Luxembourg	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Madagascar	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Maldives	✓		✓		✓	✓	✓	
Mali	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Malte	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Maroc	✓			✓	✓		✓	
Maurice	✓		✓	✓		✓	✓	
Mexique	✓	✓	✓	✓		✓	✓	
Monaco	✓		✓		✓			
Mongolie	✓		✓	✓		✓	✓	
Monténégro	✓	✓	✓	✓		✓	✓	
Nauru	✓		✓	✓	✓	✓	✓	
Nicaragua	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Hautes Parties contractantes	*Convention (114)*	*Article 1er modifié*[5] *(75)*	*Protocole I*[6] *(110)*	*Protocole II*[7] *(91)*	*Protocol II modifié*[8] *(97)*	*Protocole III*[9] *(106)*	*Protocole IV*[10] *(100)*	*Protocole V*[11] *(76)*
Niger	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Norvège	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Nouvelle-Zélande	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ouganda	✓		✓	✓		✓		
Ouzbékistan	✓		✓	✓		✓	✓	
Pakistan	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Panama	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Paraguay	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Pays-Bas	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Pérou	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Philippines	✓		✓	✓	✓	✓	✓	
Pologne	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Portugal	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Qatar	✓		✓			✓	✓	✓
République de Corée	✓	✓	✓		✓			✓
République de Moldova	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
République démocratique populaire lao	✓		✓	✓		✓		
République dominicaine	✓	✓			✓		✓	✓
République tchèque	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Roumanie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Saint-Siège	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Saint-Vincent-et-les Grenadines	✓		✓		✓	✓	✓	✓
Sénégal	✓				✓	✓		✓
Serbie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	

Hautes Parties contractantes	*Convention* (114)	*Article 1er modifié*[5] (75)	*Protocole I*[6] (110)	*Protocole II*[7] (91)	*Protocol II modifié*[8] (97)	*Protocole III*[9] (106)	*Protocole IV*[10] (100)	*Protocole V*[11] (76)
Seychelles	✓		✓	✓	✓	✓	✓	
Sierra Leone	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Slovaquie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Slovénie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Sri Lanka	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Suède	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Suisse	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Tadjikistan	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Togo	✓		✓	✓		✓		
Tunisie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Turkménistan	✓		✓	✓	✓			
Turquie	✓	✓	✓		✓		✓	
Ukraine	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Uruguay	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Venezuela (République bolivarienne du)	✓		✓	✓	✓	✓		

États signataires de la Convention: Afghanistan, Égypte, Nigéria, Soudan et Viet Nam.

Annexe III

Liste des documents

Cote	*Titre*
CCW/CONF.IV/1	Ordre du jour provisoire − Présenté sur recommandation du Groupe d'experts gouvernementaux des Hautes Parties contractantes à la Convention
CCW/CONF.IV/2	Projet de règlement intérieur de la quatrième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination − Présenté sur recommandation du Groupe d'experts gouvernementaux des Hautes Parties contractantes à la Convention
CCW/CONF.IV/3	Programme de travail provisoire de la quatrième Conférence d'examen − Soumis par le Président désigné de la quatrième Conférence d'examen
CCW/CONF.IV/4 et Add.1	Document final de la quatrième Conférence d'examen, première et deuxième parties
CCW/CONF.IV/5	Mécanisme de contrôle du respect des dispositions applicable à la Convention et aux Protocoles y annexés − Examen et document de réflexion établis par l'Unité d'appui à l'application de la Convention à la demande du Président désigné de la quatrième Conférence d'examen
CCW/CONF.IV/6	Promotion de l'universalité de la Convention et des Protocoles y annexés, document de réflexion et d'examen − Document soumis par l'Unité d'appui à l'application de la Convention
CCW/CONF.IV/6/Add.1 (anglais seulement)	Promoting the Universality of the Convention and its Annexed Protocols, Review and Food for Thought Paper − Submitted by the CCW Implementation Support Unit
CCW/CONF.IV/7	Rapport sur le Programme de parrainage établi dans le cadre de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques − Présenté par le Comité directeur du Programme de parrainage
CCW/CONF.IV/8	Rapport de l'Unité d'appui à l'application − Document soumis par l'Unité d'appui à l'application
CCW/CONF.IV/9 et Amend.1	Projet de protocole sur les armes à sous-munitions − Présenté par le Président de la Grande Commission II
CCW/CONF.IV/9/Rev.1	Projet révisé de protocole sur les armes à sous-munitions − Présenté par le Président de la Grande Commission II

CCW/CONF.IV/WP.1	Projet de décision sur l'état du Protocole II initial − Soumis par le Coordonnateur pour le Protocole II modifié
CCW/CONF.IV/CC/1 et Rev.1	Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
CCW/CONF.IV/MC.I/1	Ordre du jour provisoire de la Grande Commission I de la quatrième Conférence d'examen − Document soumis par le Président désigné de la quatrième Conférence d'examen
CCW/CONF.IV/MC.I/2	Programme de travail provisoire de la Grande Commission I − Document soumis par le Président désigné de la quatrième Conférence d'examen
CCW/CONF.IV/MC.I/3	Rapport de la Grande Commission I
CCW/CONF.IV/MC.I/CRP.1 (anglais seulement)	Draft Report of the Main Committee I − Submitted by the Chairperson of Main Committee I
CCW/CONF.IV/MC.I/WP.1	Projet de décision des Hautes Parties contractantes relatif aux réunions de la Convention sur certaines armes classiques − Document soumis par le Canada
CCW/CONF.IV/MC.I/WP.2	Projet de document final, deuxième partie, Déclaration finale − Texte soumis par l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, l'Irlande, la Pologne et la Suisse
CCW/CONF.IV/MC.I/WP.2/Corr.1 (anglais seulement)	Draft Final Document, Part II, Final Declaration − Corrigendum
CCW/CONF.IV/MC.I/INF.1	Mines autres que les mines antipersonnel (MAMAP) − Document soumis par l'Unité d'appui à l'application de la Convention à la demande du Président
CCW/CONF.IV/MC.II/1	Ordre du jour provisoire de la Grande Commission II − Document soumis par le Président désigné
CCW/CONF.IV/MC.II/2	Programme de travail provisoire de la Grande Commission II − Document soumis par le Président désigné
CCW/CONF.IV/MC.II/3	Rapport de la Grande Commission II
CCW/CONF.IV/MC.II/CRP.1 (anglais seulement)	Draft Report of the Main Committee II − Submitted by the Chairperson of Main Committee II
CCW/CONF.IV/DC/CRP.1 (anglais seulement)	Draft Report of the Drafting Committee
CCW/CONF.IV/DC/1	Rapport du Comité de rédaction
CCW/CONF.IV/L.1	Projet de document final de la quatrième Conférence d'examen, deuxième partie, projet de déclaration finale − Soumis par le Président et le Vice-Président de la Grande Commission I
CCW/CONF.IV/L.1/Rev.1 (anglais seulement) et Rev.2	Projet révisé de document final de la quatrième Conférence, deuxième partie, Déclaration finale − Soumis par le Président et le Vice-Président de la Grande Commission I

CCW/CONF.IV/L.2	Coûts estimatifs de la Réunion des Hautes Parties contractantes à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination qui se tiendra en 2012
CW/CONF.IV/L.3	Coûts estimatifs de la réunion d'experts des Hautes Parties contractantes à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination qui se tiendra en 2012
CCW/CONF.IV/CRP.1 (anglais seulement)	Draft Final Document of the Fourth Review Conference of the High Contracting Parties to the Convention on prohibitions or restrictions on the use of certain conventional weapons which may be deemed to be excessively injurious or to have indiscriminate effects, Part I, Report of the Fourth Review Conference − Submitted by the President-designate
CCW/CONF.IV/CRP.2 (anglais seulement)	Draft Final Document, Part I, Draft Report of the Fourth Review Conference − Submitted by the President
CCW/CONF.IV/INF.1 (anglais, espagnol et français seulement)	Liste des participants
CCW/CONF.IV/MISC.1 (anglais, espagnol et français seulement)	Liste provisoire des participants
CCW/CONF.IV/SR.1	Compte rendu analytique de la 1re séance
CCW/CONF.IV/SR.2	Compte rendu analytique de la 2e séance
CCW/CONF.IV/SR.3	Compte rendu analytique de la 3e séance
CCW/CONF.IV/SR.4	Compte rendu analytique de la 4e séance
CCW/CONF.IV/SR.5	Compte rendu analytique de la 5e séance
CCW/CONF.IV/SR.6	Compte rendu analytique de la 6e séance

Les documents susmentionnés sont accessibles dans toutes les langues officielles via le Système de diffusion électronique de l'ONU (http://documents.un.org), et peuvent être consultés sur le site Web officiel de la Convention, qui fait partie de celui de l'Office des Nations Unies à Genève (http://www.unog.ch/CCW).